

turnin (ou Saint-Sorlin), prieur d'Alix et Perraud de Saint-Saturnin, damoiseau, son frère, asservissent et albergent à Guichard Albert, bourgeois de Villefranche, certaine brosse située dans le clos de Plantigny et tout le droit de chasse qu'ils possèdent dans les vignes du Colombet, situées au même lieu, entre la maison de Plantigny et le chemin tendant de Plantigny à Chevènes.

Honorable homme Jean Chappuis, seigneur de Plantigny, testa le 4 août 1513 ; il élut sa sépulture dans l'église des Frères-Mineurs de Villefranche, au tombeau de ses prédécesseurs, s'il mourait dans cette ville ; et s'il décédait à Plantigny, dans la chapelle de la Bienheureuse Marie de Chevènes, également au tombeau de sa famille ; il fit diverses fondations pieuses et institua ses héritières universelles Thomasse et Hélène Bochardette, filles de Méraulde Chappuis, sa sœur.

Thomasse Bochardette épousa maître Jean Choignard, notaire de Denicé et fit, le 8 octobre 1549, son testament dans sa maison d'habitation de Plantigny, paroisse de Denicé, par lequel elle fit des legs à Philibert, Claude, François, Jeanne et Catherine Choignard, ses enfants, et nomma son héritier universel son autre fils Jean Choignard.

Ce dernier épousa Magdeleine Valée, et, le 16 août 1572, pour subvenir à ses urgentes affaires et s'acquitter de ce qu'il devait à noble Laurens de Chastenay, bourgeois de Villefranche et l'un des élus de Beaujolais, lui vendit, sous faculté de rachat, ses maisons de Plantigny, avec les cours, jardin, verger, colombier, bois, garenne et vigne, qui les avoisinaient, plus divers autres fonds ; il racheta le tout, par accord du 24 octobre 1573. Peu de temps après, Jean Choignard vendit définitivement sa maison de Plantigny et ses dépendances, par acte du 24 juillet 1574, à honorable